N°: 2019_12_19

Envoyé en préfecture le 17/12/2019 Reçu en préfecture le 17/12/2019

Affiché le

ID: 005-210500617-20191206-2019_12_19-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le six décembre deux mille dix neuf à 18h15.

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

| NOMBRE DE CONSEILLERS | En exercice : 43 Présents à la séance : 39 |
|---|---|
| DATE DE LA CONVOCATION | 29/11/2019 |
| DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION | 13/12/2019 |

OBJET:

Subventions à divers associations et organismes N°6/2019 - Domaine culturel

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Rolande LESBROS, M. François DAROUX, Mme Maryvonne GRENIER, Mme Bénédicte FEROTIN, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Catherine ASSO, M. Daniel GALLAND, Mme Martine BOUCHARDY, Mme Françoise DUSSERRE, M. Maurice MARCHETTI, Mme Sarah PHILIP, M. Francis ZAMPA, Mme Raymonde EYNAUD, M. Claude BOUTRON, Mme Aïcha-Betty DEGRIL, M. Pierre PHILIP, Mme Véronique GREUSARD, Mme Chantal RAPIN, Mme Christiane BAR, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Elodie BRUTINEL LARDIER, M. Gil SILVESTRI, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jérôme MAZET, M. Stéphane ROUX, Mme Evelyne COLONNA, M. Jean-Michel MORA, M. Alexandre MOUGIN, M. Richard GAZIGUIAN, Mme Ginette MOSTACHI, M. Joël REYNIER, Mme Isabelle DAVID, M. Guy BLANC, M. François-Olivier CHARTIER, M. Pierre-Yves LOMBARD, Mme Marie-José ALLEMAND, Mme Vanessa PICARD, M. Jean-Louis DANGAUTHIER

Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, M. Christophe PIERREL procuration à Mme Isabelle DAVID

Absent(s):

M. Vincent MEDILI, Mme Monique PARA

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Gil SILVESTRI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Des associations nous ont demandé des aides financières afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine culturel, pour les Gapençaises et Gapençais.

Les dossiers ainsi que les objets de leurs demandes sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Ces demandes ont été examinées par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 28 novembre 2019.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions ci-jointes.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 40

- SANS PARTICIPATION: 1 Mme Raymonde EYNAUD

Le Maire

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 1 7 DEC. 2019

Affiché ou publié le :

1 7 DEC. 2019

Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

SUBVENTIONS N°6/2019

C.M. du 06/12/2019

| Total des subventions accordées 2018 | | 00 5 400,00 | |
|---|---|--|--|
| Total des subventions accordées 2019 | 18 181,04 | | 5 400,00 |
| Subvention accordée | 2 600,00 | 6 941,04 | 5 400,00 |
| Montant de la demande | 2 600,00 | 6 941,04 | 5 400,00 |
| Objet de la demande | Animation de la foire aux santons du 16 au 25 novembre 2019 | Participation dans le cadre du Festival des Cultures et Musiques du Monde | Subvention de fonctionnement |
| Activité de l'association | Faire revivre les danses, contes, légendes, dialectes du terroir haut alpin, maintenir les traditions et le patrimoine | | Activités socio-culturelles pour tout public |
| ASSOCIATIONS CULTURELLES | Groupe Folklorique Pays Gavot | | 2 Université du Temps Libre des Hautes Alpes |

TOTAL

7

14 941,04

Nombre de subventions votées :